



La Subjectivité et le Sujet Parlant en Néoténie Linguistique : Aperçu Historique et Panorama Conceptuel*

Rouhollah REZAPOUR**

Résumé— L'étude de la subjectivité est l'un des premiers éléments de recherche en néoténie linguistique. L'énoncé n'est jamais une simple association des mots en vue de véhiculer exclusivement les informations contractuelles. Le contenu premier d'une énonciation comprend la situation de l'énonciation, les informations de l'énonciateur ainsi que les informations qui ne trouvent pas d'expression linguistique mais sont pourtant présentes dans l'énoncé. La présence du locuteur dans son discours désigne donc la subjectivité du locuteur en néoténie linguistique. Dans cette perspective, la question est de savoir d'où vient l'émergence de la subjectivité du locuteur dans son énoncé. Notre démarche est donc à évoquer les trois théories de la subjectivité du locuteur – jamais de front mais toujours indirectement – abordées, des réalités différentes mais étroitement liées par Gustave Guillaume, Émile Benveniste et Antoine Culioli. Nous nous focaliserons d'abord à synthétiser à grands traits les différentes théories avant d'en expliciter les points fondamentaux pour en dégager les principaux apports à la notion étudiée. Nous sommes optimistes d'aborder le cas de la subjectivité en langues *in esse*, langues parfaitement maîtrisées – au sens où les locuteurs sont en mesure de communiquer en toute spontanéité – ainsi qu'en langue *in fieri* – langue dans laquelle on peut communiquer à des degrés variables, mais dont on ne possède pas un sentiment linguistique développé – de manière plus complète.

Mots clés— Néoténie linguistique, subjectivité, langue *in esse*, langue *in fieri*, G. Guillaume, E. Benveniste, A. Culioli.

*Date de réception : 2018/04/10

Date d'approbation : 2018/07/04

** Maître assistant, Université Allameh Tabataba'i. E-mail : r.rezapour@atu.ac.ir

I. INTRODUCTION

COMMENT définir le terme pourtant si employé de *subjectivité* ? Si l'on attribue généralement à Descartes la paternité de la notion de sujet, il serait plus exact de voir en ses écrits la découverte métaphysique de la *subjectivité* dans une tradition bien antérieure à Descartes pour remonter jusqu'aux écrits d'Aristote. Les diverses approches qui en sortaient au long des histoires croisées de la théologie et de la philosophie ne sauraient être synthétisées par l'esquisse d'une évolution linéaire. Le meilleur exemple est *Archéologie du sujet* de A. de Libera qui répartit en quatre volumes (Dont deux sont encore à paraître) son enquête *archéologique*. C'est donc à lui et son ouvrage que nous devons essentiellement le rapide aperçu de l'histoire de la notion de *sujet* qui reste indissociable de celle de la *subjectivité* tout en reprenant le découpage historique plus schématique proposé par Jocelyn Benoist dans son article « *La Subjectivité* » (Benoist, 1995). D'après lui, trois grandes périodes de la pensée dont chacune interroge différemment la notion du *sujet*, se succèderaient. D'abord, la philosophie classique se serait penchée sur l'être du sujet, alors que la philosophie contemporaine se serait plutôt tournée vers sa fonction, tandis que ce serait la *subjectivité sans sujet* qui intéresserait au plus haut point les philosophes post-modernes. Ce rapide aperçu dans notre recherche nous permettra de rassembler les principales caractéristiques de la notion de subjectivité, afin de confronter ces dernières à la manière dont les linguistes ont diversement usé du terme.

Cette approche philosophique, mettra en lumière un concept extrêmement riche et aux aspects très variés : il nous faudra tenir ensemble toutes ces dimensions pour accéder à une définition satisfaisante de la subjectivité du locuteur, entre langue *in fieri* et langue *in esse* en néoténie linguistique. Nous commencerons par nous pencher sur les études linguistiques de la subjectivité, menées par G. Guillaume, E. Benveniste et A. Culioli, trois auteurs incontournables qui abordent la question sous trois angles différents. Cette analyse basée sur la philosophie nous permettra de mieux les situer dans notre panorama conceptuel, et d'accéder ainsi à une définition générale la plus complète et exacte possible. L'objectif est donc de constater, en quel sens le terme de *la subjectivité* est entendu en néoténie linguistique. Des cas intermédiaires tels que les divers usages de la liberté du locuteur sur la langue poussent à la nuance : comment donc clarifier la définition du sujet ? Lorsque Benveniste définit la *subjectivité* comme « *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience* », il s'agit d'une subjectivité prise en son sens le plus général, à savoir de la *Subjectivité*. Mais quand on retrouve la notion sous la plume de Bajrić, qui écrit que « *La*

subjectivité est réservée à qui sait devenir « sujet » dans la langue que l'on apprend » tout en opposant à « la subjectivité du monde interne » « l'objectivité du monde externe », il va de soi qu'une autre dimension de la notion est favorisée : cette « subjectivité » qui s'acquiert si l'on devient sujet dans une autre langue renvoie à l'unicité subjective à l'œuvre dans l'acte de langage.

Nous allons montrer que la subjectivité du locuteur en cours d'apprentissage d'une autre langue relève donc essentiellement de ce dernier axe. Il ne s'agit pas de séparer les composants, mais bien au contraire de montrer comment ils s'entrelacent les uns avec les autres.

II. NAISSANCE DE SUBJECTIVITE ET L'HOMME (QUI PARLE) : ENTRE HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET THEOLOGIQUE

Selon A. de Libera, entreprendre une étude *archéologique* du sujet revient à poser la « question de l'émergence de la notion sujet-agent de pensée » (De Libera, 2007, p. 121) en démontrant comment *la subjectivité* et l'agence ou l'agentivité se sont nouées historiquement pour donner ce qu'on appelle « la théorie classique du sujet » (De Libera, 2007, p. 47). Cette dynamique a progressivement donné naissance au *sujet* moderne : le terreau philosophique et théologique a fortement influencé la conception qui a pu être formulée par Descartes, premier philosophe à évoquer la subjectivité mais sans la définir précisément. Puis, plus tard par Locke et Leibniz, selon qui le sujet n'est plus *res cogitans*, mais conscience de soi : on reconnaît à travers ces premières orientations philosophiques les prémisses du sujet moderne.

Il ne faut pas oublier de s'apercevoir que c'est dans les *Catégories* d'Aristote (cité par De Libera, 2007, p. 64) que prennent racines les premières définitions du *sujet* ; *de subiecto dici* (ce qui est dit d'un sujet) et (*in subiecto esse* (ce qui est dans un sujet). Ce qui en résulte est la séparation logique entre *sujet d'inhérence* et *sujet d'attribution*, c'est-à-dire, distinction qui perdurera jusque dans la philosophie moderne, laquelle distingue le *sujet ontologique* (prédiction essentielle) du *sujet logique* (prédiction accidentelle). Ainsi, on peut dire que l'âme est sujet ontologique, en tant qu'elle est sujet d'inhérence réelle des états et/ou actes mentaux, et qu'elle est sujet logique, dans la mesure où elle est leur sujet d'attribution. Cette distinction va amener un glissement de sens du *sujet* opéré sur le terrain théologique, avec Tomas d'Aquin, par interprétation duquel se sont peu à peu trouvées liées « sémantique de l'action et philosophique de la subjectivité » (De Libera, 2007, p. 48). Jusqu'alors on considérait le *subjectum* comme l'essence à laquelle se rapportent les accidents, *i.e.* ce qui étymologiquement, est ci-après.

Dans l'article 19 des *Quaestiones disputatae de anima* (Cité par De Libera, 2007, p. 52.), Tomas d'Aquin définit l'âme comme « le principe des opérations sensibles », mettant en parallèle l'âme et ses opérations avec le sujet et ses accidents. L'amalgame n'est pas loin, qui consiste à considérer le *subiectum* comme principe des opérations sensibles. Mais le pas n'est pas encore franchi, car c'est dans l'âme et non dans le *subiectum* que le philosophe voit le principe des opérations. C'est pourtant au fil des écrits philosophiques et théologiques que se voit façonné le *sujet* en son sens classique, à partir du terreau thomasiens et des relectures aristotéliennes.

La constitution du sujet classique est alors fondée sur le principe *subjectif* de l'action, formulé :

(PSA) *Actiones sunt suppositorum*

Le PSA mentionné résulte du croisement des principes (P1) de la dénomination du sujet par l'accident et (P2) de la *sub-jection de l'action dans la puissance d'un agent* formant le *chiasme de l'agence* (De Libera, 2007, p. 52.) par lequel le terme de *subiectum* remplace le terme *agens* dans le principe (P3) :

(P1) *accident denominat proprium subientum*

(P2) *eius est potentia sicut subiecti, cuius est operatio*

(P3) *subjectus denominatur a propria actione*

D'un *subiectum* hérité de l'οὐσία (essence) aristotélienne interprétée comme ὑποκείμενον (suppôt, substrat) – interprétation contre laquelle s'insurgera Heidegger, préférant lire le terme de οὐσία comme *Wesen, étant* – le glissement est aisé vers un sujet-substance, est un sujet agent principe de ses actes.

DESCARTES, INVENTEUR DU SUJET – C'est le même Nietzsche qui dénonce, après la confusion de la subjectivité avec l'agentivité, la « substantification » du sujet par Descartes, dans *Wille zur Macht* (Cité par De Libera, 2007, p. 43) :

À vrai dire, Descartes n'a jamais traité du sujet ni n'a employé le terme de son sens moderne. C'est en revanche la découverte métaphysique de la subjectivité que nous devons à l'auteur du « *cogito, sum* ». Quant à l'acception de *sujet* au sens de personne, elle remonte au XVIII^e siècle, où l'on la trouve sous les plumes de Leibniz et de Locke, au détour de débats théologiques au sujet de la Trinité *i.e.* sujet, personne et conscience.

Le contexte historique et théologique importe d'autant plus qu'il a largement contribué à forger la notion de *sujet* classique : A de Libera rapporte en détail les débats théologiques au sujet de la nature de la Trinité, qui ont agité la fin du XVII^e siècle. Sherlock, l'un des grands théologiens, avait défini celle-ci comme la « *mutual consciousness of all Three Divine Persons to each other* », « *faisant d'une mutuelle conscience de soi le*

principe explicatif de l'union des Trois en une même Essence numériquement identique. » (De Libera, 2007, p. 111). La thèse sera reprise par Locke, qui définit alors l'identité personnelle par la conscience de soi. La personne est alors « un être pensant et intelligent, doué de raison et de réflexion, et qui peut se considérer soi-même comme soi-même. C'est donc sous la plume de cet auteur que se trouvent liés le sujet psychique et le sujet moral, jusqu'alors traités séparément. (II, XXVII, §26, cité par A. de Libera, 2007, p. 100)

A. de Libera commente « la conscience Lockéenne est un opérateur qui (...) a pour fonction de transformer le sujet d'attribution (*sujet psychique*) en sujet d'imputation (*sujet moral*) ou, plus exactement, de la plonger à *porte ante*, du présent au passé, pour assurer sa responsabilité ». De la *res cogitans* cartésienne, le *sujet* devient conscience de soi, liant ainsi deux domaines distincts : psychologie et morale. On retrouve la même évaluation du terme chez Leibniz, qui écrit qu'il « appartient au sujet d'envelopper outre sa pensée présente également ses pensées futures et passées. »

KANT, OU L'AVENEMENT DE L'AGENTIVITE DU SUJET– Ce que A. de Libera a nommé *le chiasme de l'agentivité*, s'est déroulé sur plusieurs siècles d'histoire de la philosophie. Mais c'est avec Kant que l'histoire du concept prend un tournant décisif : Kant montre à la fois comment la catégorie de la personne semble être définie par le langage mais aussi comment il ne saurait y avoir d'identité objective du *sujet*. Il confirme ainsi les premiers pas de Locke alliant psychologie et morale, en définissant le *sujet* par le devoir et l'exercice de la liberté. C'est donc dans l'œuvre kantienne que se trouve « l'acte de naissance du sujet moderne », qui fait suite à sa longue gestion de plusieurs siècles.

- « JE », DE LA CONSCIENCE DE SOI AU LANGAGE– Kant définit l'homme comme un être doué d'entendement. (Cité par De Libera, 2007, p. 85). C'est encore l'unité de la conscience qui définit la personne humaine, dont l'entendement peut être compris comme la faculté de se représenter soi-même à soi-même, et donc de se dire soi-même « je ». A. de Libera souligne que le philosophe allemand ne parle pas de *sujet* mais de *personne*. Pourtant, ici encore le glissement est aisé d'un « échangeur » à un autre cœur d'un réseau où les termes se superposent les uns aux autres. En témoigne l'interprétation du passage donnée par E. Benveniste, et critiquée par A. de Libera. Dans *Les problèmes de linguistique générale*, la subjectivité est définie comme « l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience ». Situé dans la filiation des textes philosophiques, le *sujet* est défini comme permanence de la conscience. Mais l'originalité du linguiste est d'opérer un glissement supplémentaire depuis Kant, en remplaçant la *personne* par le *sujet* (Benveniste, 2000, p. 261)

A. de Libera conteste ce qu'il considère être un déplacement du problème de la *subjectivité*, comme problème de la *subjectivité* dans le langage : « Dire « je », c'est dire « je parle », « je suis une personne », « je parle à quelqu'un » (...). Ce n'est pas dire « je suis un sujet ». Pourtant, les représentations de « je » et l'être, en tant que personne, sont impliqués dans le dispositif de la subjectivité. Pourquoi ? Parce qu'ils le sont pour *nous* ... depuis Kant. » L'illusion commune est dénoncée : dire « je » nous entraîne inmanquablement à inférer qu'il existe une substance, une unité première qui *serait le sujet*. (De Libera, 2007, p. 84.)

III. SUBJECTIVITE EN NEOTENIE LINGUISTIQUE

La subjectivité désigne d'abord, avec E. Kant (« sujet transcendant ») et E. Benveniste (« unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues »), ce que la conscience a de permanent. Il est évident que cette subjectivité nous est inaccessible du fait de sa nature même. Seule, peut-être, la mémoire peut lui tenir lieu de pâle reflet, par son ancrage dans un continué présent et ses retours sur un passé toujours plus riche. L'expression linguistique de cette acception du terme de *subjectivité* serait à trouver dans l'unité présupposée du *je* employé par le locuteur. D'où les conclusions de E. Benveniste, contestées par E. Kant, sur une unité du sujet engendrée par l'acte linguistique.

Une seconde approche de la subjectivité pourrait prendre appui sur le *moi empirique* de E. Kant : Tout sujet, quel qu'il soit est aussi défini par son ancrage dans un référentiel spatio-temporel. Aucune énonciation ni même aucune pensée ne peut être située en-deçà de l'espace et du temps, catégories intrinsèques à la subjectivité. La section suivante de cette étude montrera comment E. Benveniste a souligné cette dimension, en considérant que l'acquisition de la deixis (espace) et de la temporalité faisaient partie des premières étapes de la constitution du sujet. En linguistique, cette dimension sera tout autant indispensable à tout acte d'énonciation. Seuls les modes d'emploi et recettes de cuisine, qui emploient les formes verbales à l'infinitif, semblent faire l'économie de l'ancrage temporel et « spatial » au sens où l'énoncé doit émaner d'une personne physiquement repérée.

IV. SUBJECTIVITE EN LANGUE *IN ESSE*

En linguistique, le terme de *subjectivité* désigne la présence du sujet parlant dans son discours, manifestée notamment par les embrayeurs. H. Nølke écrit ainsi : « c'est une caractéristique – que l'on peut même dire constitutive – de la langue naturelle que de renfermer toujours des traces de l'activité énonciative » (Nølke, 1993. p. 45). L'énoncé n'est donc pas

simple association de mots en vue de transmettre seulement l'information que ces mots transmettent. Bien plus, le contenu premier d'une proposition est doublé de renvois à son énonciateur, à la situation de l'énonciation ainsi qu'à d'autres informations qui ne trouvent pas d'expression linguistique, mais sont pourtant présentes dans l'énoncé. Dans cette perspective, la question est donc de savoir comment se manifeste la subjectivité du traducteur dans sa traduction. Il serait pourtant réducteur de résumer la question de la subjectivité à cette seule dimension : elle émane d'une conception philosophique qui dissocie le langage du sujet en posant ce dernier comme « transcendantal », absolument extérieur à la langue. Le sujet et la langue ne sont certes pas coextensifs l'un de l'autre : ils représentent deux réalités différentes quoiqu'étroitement liées voire imbriquées l'une dans l'autre. Or, chaque théorie ici évoquée s'insère dans une conception sensiblement différente des autres : nous verrons qu'il n'y a pas, en linguistique, d'unité du terme de *subjectivité*.

Notre démarche consistera donc à évoquer trois théories qui abordent, jamais de front mais toujours indirectement, la *subjectivité* du locuteur. Toutes ont en commun de n'envisager que les locuteurs de langues *in esse*, langues parfaitement maîtrisées – au sens où les locuteurs sont en mesure de communiquer en toute spontanéité. Le terme même de *subjectivité* implique plusieurs approches simultanées, selon plusieurs points de vue complémentaires : G. Guillaume se penche sur la question des opérations de la pensée pour produire, à partir de la langue, le discours. Pour lui, le sujet est inconcevable sans aptitude au langage, car c'est à travers le langage que la pensée se saisit elle-même. E. Benveniste en revanche s'intéresse à la constitution *première*, à travers la langue, de la subjectivité de l'homme : indépendamment de la dimension réflexive du sujet, le langage serait en outre à l'origine d'une subjectivité qui verrait le jour grâce à l'usage du pronom *je* par le locuteur. A. Culioli quant à lui remonte à la subjectivité déjà constituée à partir des traces que celle-ci a pu laisser dans l'énoncé (les marqueurs), sans avancer d'hypothèses sur la subjectivité elle-même. Le langage est donc, dans les deux premiers cas, un élément constitutif de la subjectivité, quand il représente dans la seconde approche un point de départ pour accéder à sa source, c'est-à-dire à cette même subjectivité.

G. GUILLAUME : LA PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE A L'ÉCOUTE DE LA SAISIE DE LA PENSÉE PAR ELLE-MÊME— Il est évident que les travaux de G. Guillaume sont sans doute, parmi ceux que nous évoquons, ceux qui traitent le plus de la subjectivité, bien que jamais le sujet ne soit envisagé comme thème central des recherches. G. Guillaume s'attache pourtant à analyser la manière dont est construit le discours à partir de la langue, et

met en lumière les actes de langage caractéristiques de tout sujet. Ses analyses montrent tant l'activité propre au locuteur, que la manière dont peut s'exercer l'unicité d'un sujet dans la langue, dans une approche voisine des travaux de certains philosophes.

G. Guillaume souligne dans *Prolégomènes*, que la structure de la langue doit être au rapport (Univer/Homme). Ceci est perceptible à travers la présence toujours implicite de la troisième personne sous le face-à-face des première et deuxième personnes, et témoigne donc du rôle de l'univers, *i.e.* de l'expérience du monde extérieur dans le développement du langage humain.

Témoin de ce rapport, la langue est alors à percevoir comme une solution aux problèmes posés : elle aurait développé des formes permettant d'exprimer ce qui n'était d'abord pas dicible, et se compose donc de « résultats sous lesquels il s'agit de découvrir, afin de rendre raison des choses, l'opération de pensée créatrice. » (Guillaume, 1973, p. 223). C'est par conséquent dans la langue que peuvent être retrouvées les traces de la pensée créatrice de l'homme en général, du locuteur en particulier. G. Guillaume en intitulant sa leçon du 16 Décembre 1943 *La langue en soi est une théorie*, souligne que « c'est en théorisant elle-même que la pensée s'est donnée la langue » et que si ces théories ne sont perceptibles que par reflets dans le discours, « elles sont inscrites à une plus grande profondeur de la pensée, dans la langue. »

La psycho mécanique du langage permet de mettre en avant différents aspects de la subjectivité perceptibles dans le discours tout en établissant des parallèles avec la notion philosophique du sujet. G. Guillaume emploie le terme sous des acceptions variées, sans restreindre la *subjectivité* à une seule acception comme ce sera le cas dans l'œuvre d'E. Benveniste. De l'ensemble de la théorie se dégagent donc plusieurs aspects, relevant de l'être de la *subjectivité* ou de son activité (réflexivité, expressivité ou liberté créative) pour reprendre notre répartition des acceptions philosophiques du terme.

C'est en premier lieu la réflexivité du sujet développée à travers le langage, sans le langage inexistant, que l'approche guillaumienne a développé la notion de subjectivité dans sa dimension dynamique, en action. Le linguiste a bien démontré l'indissociabilité du sujet et de la langue, à travers laquelle la pensée saisit ce qui se passe en elle-même.

L'on peut également voir dans la notion d'*expressivité* un espace laissé, dans la théorie, à l'expression de la spontanéité du sujet, qui formule des énoncés jugés moins travaillés que les énoncés « grammaticalement irréprochables ». C'est à dire si le degré d'expressivité est proportionnel au degré de subjectivité présent –ou perceptible – au sein de l'énoncé. En effet

le sujet est libre de doubler son expression de signe d'expressivité visant à rendre compte autrement du sens transmis, en s'appuyant sur des effets de sa créativité, auquel cas il imprègne son énoncé de sa propre présence. Les énoncés suivants, par exemple, présentent un degré croissant d'expressivité, et donc de subjectivité ; ils commentent tous la scène d'un motard passant à toute allure à un feu rouge, manquant de renverser un piéton :

- (1) *Cet homme est fou.*
- (2) *Il est fou, cet homme !*
- (3) *Mais il est fou, ce type !*
- (4) *Eh !* (+ froncement de sourcils et signe de la main symbolisant la folie)

Le passage de (1) à (2) est fourni par l'adoption d'un ordre syntaxique expressif et non plus grammatical, ordre qui promeut l'information nouvelle en tête de phrase ou procède par focalisations successives. Deux changements indiquent le passage à un nouveau degré d'expressivité, tous deux liés à l'emploi d'un mode d'expression dit *plus familier* : l'adverbe *mais*, dont l'emploi à valeur non adversative est propre à l'oral, et le remplacement du nom neutre *homme* par un nom chargé subjectivement, porteur de jugement. L'ultime degré d'expressivité est rendu par l'exemple (4) qui s'appuie essentiellement sur le contexte situationnel : l'interjection, insignifiante en dehors de son contexte, est doublée de signes corporels visant à dénoncer la folie de la personne visée. Ici, plus de règles syntaxiques : l'expressivité seule permet de transmettre l'idée, qui sera parfaitement comprise par les interlocuteurs.

C'est enfin la place accordée à la liberté créative du locuteur qui vient enrichir notre étude de la subjectivité : G. Guillaume explicite bien le choix effectué par le locuteur au cours de la production du discours, parmi les divers éléments du système envisagé. L'expression d'une même idée donnera lieu, selon les locuteurs et en fonction de leur libre choix, à différents énoncés. G. Guillaume insiste bien sur la différence entre les deux propositions : « *Marcher me fatigue* » et « *La marche me fatigue* ». L'un accentue la dimension temporelle, tandis que l'autre se fonde sur l'idée spatiale, plus abstraite, de l'action. La nuance, aussi infime soit-elle en regard du sens global sensiblement identique, rend différents ces deux énoncés.

L'approche guillaumienne de la *subjectivité* est donc caractérisée par l'emploi d'un large éventail d'aspects définis par les philosophes : la notion semble de pas avoir de définition figée – à l'image de sa nature même ! Bien que le sujet et sa pensée intéressent au plus haut point G. Guillaume, le linguiste ne cherche pas à préciser davantage ce qui n'est que secondaire face aux opérations du sujet, source inépuisable de recherches. E.

Benveniste, à l'inverse, tentera de définir la *subjectivité*, concept sur lequel il s'appuie pour approfondir toujours plus le langage.

E. BENVENISTE : LE LANGAGE ENSEIGNE LA DEFINITION MEME DE L'HOMME— On ne saurait affirmer que E. Benveniste ait présenté une théorie globale en linguistique : son œuvre consiste plutôt à définir une problématique du langage, en se penchant plus particulièrement sur le signe linguistique, la structure des relations de personne, et sur la notion d'énonciation. À travers ces différents champs de réflexion, le linguiste propose une définition de la subjectivité comme constituée par et à travers le langage, en trois temps, selon trois domaines que comporteraient toutes les langues : les pronoms personnels, la deixis et la temporalité.

E. Benveniste part de son analyse des pronoms personnels *je* et *tu* pour constater leur unicité dans le langage : ce ne sont ni des mots proprement grammaticaux qui renverraient au discours, ni même des référents qui décriraient une entité extérieure. Il s'agit plutôt de signes *vides* qui deviennent *pleins* lorsqu'un locuteur les assume. (Benveniste, 2000, p. 261)

L'originalité du pronom *je* de la première personne du singulier est d'avoir une valeur que l'on pourrait qualifier de performative : « Est « ego » qui *dit* « ego ». Le *je* est donc de nature exclusivement linguistique.

C'est à travers ce pronom *je* que peut se déployer la subjectivité du locuteur, c'est-à-dire « la capacité du locuteur à se poser comme sujet ». Puisque « la conscience de soi n'est possible que par contraste », le pronom de la deuxième personne « tu » - que E. Benveniste présente comme étant celui de la *personne non-subjective* - vient s'insérer dans la constitution de la subjectivité, au sein d'une bipolarité discursive. Le dialogue, en effet, est nécessaire à tout *ego*, de telle sorte que les première et deuxième personnes du singulier remplissent des rôles complémentaires dans le développement de la subjectivité. (Benveniste, 2000, p. 260).

E. Benveniste montre en parallèle la différence de statut de la troisième personne, ce *il* non-personne que les grammaires arabes nomment *l'absent*. Ce pronom, à l'inverse de ceux de première et deuxième personne, ne renvoie pas à une personne mais réfère à un objet extérieur à l'échange linguistique. Un exemple particulièrement significatif à ce sujet est la conjugaison de verbes performatifs : *je jure* accomplit l'acte de jurer en même temps qu'il l'annonce, tandis que l'énoncé *il jure* n'est qu'une simple description d'action. Les personnes n'ont donc pas le même statut.

Assumés par les locuteurs, les pronoms *je* et *tu* apparaissent en lien avec ce que E. Benveniste nomme des *indicateurs*, tels que les démonstratifs ou les adverbes (ici, maintenant, aujourd'hui, hier...), qui ont pour rôle de délimiter « l'instance spatiale et temporelle coextensive et contemporaine de la présente instance de discours ». Ainsi, « l'essentiel est la relation entre

l'indicateur (de personne, de temps, de lieu, d'objet montré, etc.) et la présente instance de discours ». Il n'est pas d'énonciation sans ancrage dans un espace-temps, aussi la deixis est-elle tout autant constitutive de l'énoncé que de la subjectivité, comme le montrent les énoncés suivants :

(1a) *Je serai bien là demain.*

(1a') *Je serai bien.*

(1b) *Viens un peu par là !*

(1b') ? *Viens un peu !*

(1c) *Et là, tu vois, je suis perdue ! Tu peux répéter ?*

(1c') Et tu vois, je suis perdue ! Tu peux répéter ?

Il est intéressant de remarquer que les adverbes de temps (*demain*) et de lieu (*là*) des exemples (1a) et (1b) renvoient à un référentiel spatio-temporel dans lequel se trouvent les interlocuteurs. Leur suppression au sein des énoncés (1a') et (1b') rend ces derniers inacceptables. En revanche, dans l'énoncé (1c), *là* renvoie à un contexte discursif que l'on peut considérer comme exclusivement temporel ; or, la disparition de l'adverbe en (1c') ne modifie pas le sens de la phrase autant que celle des véritables indicateurs spatio-temporels : on considérerait le renvoi implicite. Soulignons dès lors qu'il existe au sein de la deixis une hiérarchisation des indicateurs, dont la valeur et la portée varient, sans que soit remise en cause la remarque de Benveniste : la deixis permet bien le repérage des personnes au sein du discours.

Un troisième point d'appui de la subjectivité, commun à toutes les langues, est la temporalité. En effet, l'énonciation s'effectue toujours au présent, qui « n'a comme référence temporelle qu'une donnée linguistique : la coïncidence de l'événement décrit avec l'instance de discours qui le décrit. » C'est le présent de l'énonciation qui délimite le passé et le futur. Ainsi dans l'exemple (1a), le futur simple renvoie à un temps postérieur au présent de l'énonciation. Le découpage temporel de la réalité s'opère donc perpétuellement en lien avec le présent de la perception énoncée : il est donc vrai que la subjectivité se développe aussi à travers l'acquisition de la temporalité. Partant, le langage est considéré comme « la possibilité de la subjectivité du fait qu'il contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression » mais c'est le discours qui « provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes » (Benveniste, 2000, p. 263). La subjectivité du locuteur serait donc intrinsèquement liée au langage, au point d'en être indissociable.

L'approche de E. Benveniste permet d'avancer plusieurs hypothèses quant au développement de la subjectivité, que ce soit en langue *in esse* ou en langue *in fieri* : elle devrait suivre plusieurs étapes, à commencer par l'appropriation des pronoms, puis celle de la deixis, et enfin celle plus large de la temporalité. La question sera alors de savoir si cette conclusion est

vraie tant pour le développement de la première langue, qui deviendra la langue *in esse* du locuteur, que pour les autres langues *in fieri* : certes, la subjectivité est en cours de constitution lorsque le locuteur apprend sa langue maternelle, et il semble cohérent qu'elle se développe conjointement à l'acquisition progressive de cette langue. En revanche, lorsque le locuteur entame l'apprentissage d'une autre langue, sa subjectivité est déjà constituée. Il semblerait bien que la théorie de Benveniste doive être nuancée si l'on veut l'appliquer aux langues *in fieri*.

Si la subjectivité se constitue à travers le langage, on pourrait également en déduire qu'elle n'existe pas en dehors de son expression linguistique : seules les catégories fournies par la langue permettraient au sujet parlant de se développer. Cette conclusion logique semble pourtant improbable, et permet d'ores et déjà de soupçonner une incomplétude de la définition de la subjectivité chez E. Benveniste : ne se constitue-t-elle qu'à travers la langue ? Le linguiste semble oublier le jeu inhérent à l'exercice de la langue, qui permet à chacun d'exprimer l'unicité de son regard par l'emploi du code linguistique. De même, des énoncés dont le véritable sens est fondé sur le décalage entre la réalité décrite et la description effectuée, ouvertement inadéquate, permettent de mettre en lumière une subjectivité indépendante du langage. Reprenons ainsi l'exemple cité plus haut, décrivant avec « enthousiasme » un temps de pluie glaciale : « *Quel temps magnifique !* ». Quelle que soit l'intonation, enjouée ou sinistre, il est incontestable que la subjectivité du locuteur s'est exprimée, en-deçà de la langue.

À l'opposé de cette approche qui réduit le sujet au langage, celle du linguiste A. Culioli évite de se positionner sur la question du sujet en le situant d'emblée hors de la langue. Celle-ci n'est alors qu'un point d'appui permettant de remonter aux opérations effectuées par le sujet, à travers lesquelles ce dernier peut être indirectement perçu.

V. UNE THEORIE RECENTE DE LA SUBJECTIVITE : LES OPERATIONS ÉNONCIATIVES SELON A. CULIOLI

C'est à A. Culioli et sa théorie des opérations énonciatives que le monde de la linguistique doit son dernier renouvellement. À l'inverse de ses prédécesseurs, A. Culioli cherche à prendre en compte l'ensemble du langage, erreurs et improbabilités comprises, présupposés et sous-entendus inclus : sa théorie des opérations énonciatives consiste en effet à étudier la langue dans ce qu'elle a de dynamique : la langue est appréhendée non pas à travers des phrases types construites pour les besoins de la théorie, mais à travers des énoncés pris sur le vif. A. Culioli initie ainsi sinon un retournement du moins un renouvellement de la linguistique en l'amenant

à se pencher sur la complexité des opérations qui entraînent la production d'un énoncé, et en opérant ainsi le passage d'une *linguistique des états* à une *linguistique des opérations*. À travers cette approche, une nouvelle lumière est apportée sur la notion de subjectivité : celle-ci est comprise comme la manière dont le locuteur traite l'information à transmettre. Revenons sur sa démarche et sa théorie avant d'explicitier ses apports à notre étude.

La subjectivité a pourtant été l'objet des travaux de Culioli comme de ceux de Benveniste, mais selon deux perspectives différentes et complémentaires s'éclairant l'une l'autre. Benveniste, nous l'avons vu, cherche à montrer comment se constitue la subjectivité à travers le langage, considérée comme sa seule condition de possibilité. Culioli quant à lui cherche, à travers les traces laissées dans le langage, à remonter à la subjectivité source des énoncés. La démarche des deux linguistes est donc la même : remonter, à partir de la langue, à la subjectivité ; mais leurs visées divergent : le premier étudie la subjectivité en cours de développement, quand le second analyse la subjectivité en action.

Il semble en revanche plus probable qu'A. Culioli se soit inspiré des travaux de G. Guillaume pour développer ses propres théories, bien que jamais A. Culioli ne se soit prononcé sur sa filiation – soupçonnée – avec le psycho-systématicien du langage. En effet, tous deux se sont penchés sur les opérations effectuées par le sujet pour formuler pour l'un le discours, pour l'autre des énoncés. Mais à la différence de G. Guillaume, qui traite du sujet d'un point de vue souvent philosophique, A. Culioli l'aborde sous un angle de logicien, sans se prononcer sur une insertion dans un cadre théorique plus large que la simple étude pragmatique des énoncés. Ce n'est pas pour autant refuser tout le pan théorique guillaumien consacré au *signifié de puissance*, car il cherche, à sa manière, à remonter à une structure générale appelée *lexis*. Selon A. Culioli, l'analyse distributionnelle d'une phrase ne suffit pas à rendre compte de tous les phénomènes dont elle est constituée : ce serait faire de la linguistique une science classificatoire qui se réduirait à un jeu d'étiquettes, et par là même, céder à la tentation de formaliser la structure de surface, quand l'exigence d'explicitier le lien entre langage et langues naturelles, principal objectif de la linguistique, oriente l'intérêt du linguiste vers la structure profonde, inaccessible directement. On lit ainsi (Culioli, 1999a, p. 45) : « A trop marquer la stabilité du signe, discret et arbitraire, on s'est caché le mouvement qui est au cœur de tout acte de langage, cet ajustement des systèmes de repérage entre énonciateurs, pour figer le langage en un instant, normé, calibré, objectif, clair, plus il est vrai la sainte liberté du style-écart et les mystérieux degrés de la grammaticalité. » Le linguiste se doit donc « d'articuler le divers, l'intersubjectif et l'hétérogène, à travers une métalangue cohérente,

explicite et objective ». Loin d'être simple emboîtement de parties du discours selon les lois croisées de la syntaxe et de la sémantique, l'énoncé est défini comme un « agencement de *marqueurs*, qui sont eux-mêmes la trace d'*opérations*, (...) la matérialisation de phénomènes mentaux auxquels nous n'avons pas accès, et dont nous ne pouvons, nous linguistes, que donner une représentation métalinguistique, c'est-à-dire abstraite » (Culioli, 2002, p. 27). C'est donc à tout ce travail subjectif, à toutes ces opérations mentales donnant lieu à des énoncés, que s'intéresse la théorie des opérations énonciatives. Elle permet alors, à travers ces traces linguistiques, de remonter à la subjectivité du locuteur et de la mieux définir.

A. Culioli s'efforce d'observer les énoncés –principalement oraux – tels qu'ils se présentent, car toute variation de l'énoncé, aussi infime soit-elle, entraîne une modification du sens : « Tout changement syntaxique entraîne un changement sémantique ». Or une analyse qui chercherait simplement à définir les occurrences permises après une unité donnée ne saurait rendre compte de cette caractéristique pourtant évidente de la langue : comment rendre compte en effet de la nuance notable entre :

(a) *Qu'est-ce que tu faisais dans mon bureau ?*

Et (b) *Qu'est-ce que tu as fait dans mon bureau ?*

Du point de vue strictement distributionnel, passé-simple et imparfait sont permutables. Mais l'interprétation de la première question, sans doute posée après avoir surpris une personne sortant du bureau de l'interlocuteur, est très différente de celle de la seconde question, qui semble découler de la constatation que le bureau porte la trace du passage de la personne suspectée.

De même, l'analyse distributionnelle ne permet pas de représenter les dérivations paraphrastiques, qui développent plusieurs énoncés à partir d'une même lexis. Par exemple :

(a) Il s'est vu condamné à trois ans de prison ferme.

(b) Il s'est vu condamner à trois ans de prison ferme.

(c) Il s'est fait condamner à trois ans de prison ferme.

(d) Il a été condamné à trois ans de prison ferme.

(e) On l'a condamné à trois ans de prison ferme.

A. Culioli cherche alors « grâce à un système de représentations adéquat, [à] marquer formellement l'équivalence, c'est-à-dire [à] dégager les règles qui permettent de passer d'un agencement à l'autre et d'expliquer pourquoi ces agencements particuliers ont des valeurs référentielles (significations) équivalentes, à la modulation près, dont il faudra rendre compte. » (Culioli, 1999a, p. 75).

Le linguiste est donc amené à s'appuyer sur tous les phénomènes observables dans l'énoncé pour rendre compte des opérations énonciatives,

y compris de ceux qui paraissent insignifiants (ainsi du passage de (b) à (d) pour ne citer qu'un exemple). C'est pour cela qu'on parle également de théorie des observables. A. Culioli écrit alors à propos de la théorie en linguistique : « Théorie des observables, ensemble d'hypothèses soumis à validation, construction d'un système de représentations métalinguistiques explicite avec des propriétés de robustesse, d'auto correction et d'amélioration. » (Culioli, 1999a, p. 11)

VI. CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il est évident qu'évoquer « *la subjectivité* » comme terme allant de soi s'avère illusoire, sinon dérisoire. La variété des acceptions et de leurs manifestations a été suffisamment démontrée pour qu'on y revienne ici : l'exposé serait redondant. Mais le bilan du panorama historique et conceptuel doit être récapitulé, afin d'en dégager les questions fondamentales sous-jacentes communes aux diverses approches. Trois domaines d'investigations peuvent être dégagés des pages précédentes, tous trois liés mais non réductibles les uns aux autres. Ils concernent la constitution et la nature de la subjectivité, son étendue et ses limites, et encore ses modes de manifestation. Les questions de la constitution et de la nature de la subjectivité ont en commun de soulever une problématique tant philosophique que linguistique : le sujet entretient-il avec la langue un rapport d'immanence, comme semble en témoigner la conception de Benveniste, ou de transcendance, comme le laissent à penser les théories de E. Kant (*Je transcendantal*) ou de A. Culioli (dont la méthode consiste à s'appuyer sur les langues pour remonter aux opérations effectuées par une subjectivité inaccessible) ? La question semble être résolue par la définition philosophique de la réflexivité du sujet, qui effectue un permanent retour sur lui-même sans lequel il ne serait pas un sujet pensant capable de représentations, mais seulement un animal parmi d'autres. C'est G. Guillaume qui emprunte à la philosophie cette approche pour l'approfondir en linguistique et montrer comment le sujet se constitue en permanence dans le rapport qu'il entretient avec lui-même par et à travers le langage. L'on pourrait alors considérer que la subjectivité oscillerait entre transcendance d'un être qui ne se réduit pas à la langue et immanence d'un être qui s'appuierait sur la langue pour se percevoir et se définir lui-même. La question ne saurait trouver ici une réponse définitive et mérite qu'on y revienne.

Mais à son tour, la résolution partielle du rapport entre immanence et transcendance du sujet et du langage à travers une définition de la subjectivité comme réflexivité constitutive d'elle-même pose problème : l'idée de G. Guillaume qui voit dans la langue établie par l'usage le

figement d'expressivités anciennes, revient à considérer que la langue est elle-même une trace de la subjectivité, supprimant ainsi l'idée d'une langue objective. Ainsi exprimé, le problème posé incite à dégager des niveaux de subjectivité. Nous pouvons d'ores et déjà nommer un premier niveau *Subjectivité* pour désigner cette subjectivité impersonnelle, relevant plus d'un collectif que de la subjectivité d'un seul. Cette *Subjectivité* se situe aux confins du subjectif et de l'objectif, car elle n'est que la trace d'une subjectivité personnelle passée, et d'une subjectivité collective présente. Le deuxième domaine de recherches relatives à la subjectivité est celui de son étendue et de ses limites : nous avons pu constater la variété de ses actions possibles, et la difficulté qui en découle à donner de la subjectivité une définition synthétique. Ce sont surtout les linguistes qui ont approfondi la question, en s'attendant à ses divers aspects.

La subjectivité est perceptible au niveau sémantique de la langue, notamment par les choix effectués entre différents termes possibles : employer un substantif ou un verbe à l'infinitif entraîne des variations de sens dont le locuteur a la maîtrise. Au sein d'une même catégorie grammaticale, le sujet peut varier les niveaux d'information en étant variablement présent dans son énoncé : c'est le cas lorsqu'un locuteur choisit d'employer des termes neutres, appréciatifs voire affectifs, qui transmettent ou trahissent à des degrés variables son point de vue « *subjectif* » ... Il en est de même pour les écarts volontaires avec une norme linguistique, qui sont autant de variations stylistiques pour un contenu similaire – mais sensiblement différent. En outre, l'insertion d'adverbes dans l'énoncé peut témoigner d'une perception propre au sujet énonciateur.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BAJRIC Samir, *Linguistique, cognition et didactique*, PUPS, Paris, 2009.
- [2] BENOIST Jocelyn, « *La Subjectivité* », art. Paru dans : Kambouchner D. (Dir.), *Notions de philosophie, II*, pp.501-562, Gallimard, Paris, 1995.
- [3] BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 2000.
- [4] CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1, *Opérations et représentations*, Ophrys, 1990.
- [5] CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 2, *Formalisation et opérations de repérage*, Ophrys, 1999a.
- [6] CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, *Domaine notionnel*, Ophrys, 1999b.
- [7] CULIOLI Antoine, *Variations sur la linguistique*, Klincksieck, Paris, 2002.
- [8] DE LIBERA Alain, *Archéologie du sujet I*, Vrin, Paris, 2007.
- [9] DESCARTES René, *Discours de la Méthode*, Pléiade, Paris, 1943.
- [10] GUILLAUME Gustave, *Principes de linguistique théorique, recueil de textes inédits*, sous la direction de Roch Valin, Klincksieck, Paris, 1973.
- [11] KANT Emmanuel, *La raison pure, textes choisis*, PUF, Paris, 1999.
- [12] NØLKE Henning, *Le regard du Locuteur, pour une linguistique des traces énonciatives*, Tomes 1 et 2, Kimé, Paris, 1993 et 2001.

- [13] REZAPOUR Rouhollah, *Le Bilinguisme en Néoténie Linguistique ; Aspects sociolinguistique et psycholinguistique du bilingue français-persan*, éditions Harmattan, Paris, 2016.



پرو، شگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
رتال جامع علوم انسانی